

26 NOV. 2021

Monsieur Rémy Pointereau
Président de l'association
« Cher avenir »
Sénateur du Cher
Conseiller régional
9 rue Charles VII
18000 - Bourges

Paris, le 23 NOV. 2021

Monsieur le président,

Cher Rémy,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier faisant part de votre intérêt concernant mon projet, et particulièrement à propos de la thématique de la place accordée au monde rural ainsi que celle des normes et de l'évaluation des politiques publiques. Je vous en remercie.

Chacun de nos concitoyens a un jour ressenti cette fierté si particulière d'être français, que ce soit face à notre glorieuse histoire de Verdun à Austerlitz, face à nos héros, de Napoléon à Jeanne d'Arc, face aux exploits scientifiques de Pasteur à Ariane, face à notre apport inégalé au progrès humain, des Droits de l'homme à l'idée de Nation ou encore face au génie de nos artistes, de Molière à Monet, l'exception de notre patrimoine, de Notre Dame au Mont Saint Michel. C'est pour préserver cette France que je me bats sans relâche et porte un projet ambitieux.

Concernant les points saillants de votre interrogation, je suis convaincu que l'aménagement du territoire, la réduction des inégalités territoriales (qu'elles soient de santé, de mobilité, d'éducation...), doivent être combattues sous toutes leurs formes. Il en va de l'équilibre de notre société, de notre modèle et je crois fermement que la préservation de la ruralité doit être une priorité nationale. Je propose à ce titre une grande réforme de décentralisation et de simplification à deux échelons (communes et provinces), la mise en place d'un plan pour garantir le déploiement du numérique haut-débit pour tous les français et une politique d'investissement dans les territoires ruraux en partenariat avec la DATAR. Elle permettra d'y réduire le chômage, de renforcer leur attractivité et de mener une politique forte et concertée avec les élus en faveur des mobilités les plus adaptées aux spécificités locales dont les LGV.

La réduction de cette fracture territoriale ne peut être envisagée sans traiter la problématique de l'accès aux soins via un plan de défiscalisation visant à accompagner l'installation des praticiens et professions réglementées dans les territoires ruraux pour lutter contre la désertification médicale, synonyme de pertes de chance et de renoncements aux soins.

J'ajoute sur le sujet essentiel de la gouvernance hospitalière, que je crois fermement qu'il faut débureaucratiser les hôpitaux en réaffectant les moyens administratifs vers l'opérationnel, hôpitaux

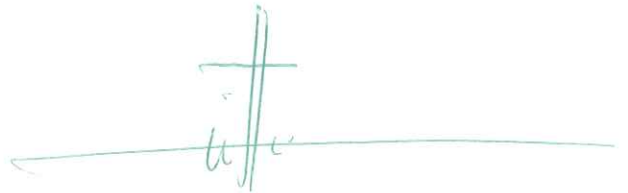
qui devront être dirigés par les médecins qui seuls sauront donner aux chefs des services l'autonomie suffisante pour mener à bien les missions qui sont les leurs.

Concernant le deuxième axe de votre interrogation, je veux stopper la frénésie normative. Nous devons renouer avec l'esprit de responsabilité et ne plus asphyxier les agents économiques. Ce choc de simplification passe par une baisse massive des impôts, et une réduction de la dépense publique par une meilleure utilisation des deniers de l'Etat, qui passe nécessairement par la création de dispositifs d'évaluation simples, efficaces et compréhensibles. Ainsi, je propose en responsabilité 100 milliards d'euros d'économies en 5 ans dans la sphère publique.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et vous joins un exemplaire de l'ensemble de mes propositions pour la France, en espérant qu'elles sauront vous convaincre.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'expression de mes salutations distinguées.

VZ amicalen t

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'C' followed by a long horizontal line extending to the right.

Éric CIOTTI